

## Une dotation en matériel de 1 500 euros pour la jeune section handball du Selongey sporting club

Franck Béginet-Rouan (SBC)



Les membres de l'entente des clubs de jeunes de l'arrondissement de Chambéry ont offert au handball du Selongey Sporting Club une dotation en matériel pour l'école de handball. Photo: Sébastien Léonard.

Pour encourager les entraînements des U7/U8 à l'heure où les équipes de handball sont de plus en plus sollicitées à l'école, le comité de l'entente des clubs de l'arrondissement de Chambéry a proposé que toute contribution financière d'un club dans le secteur de l'entraînement, entre 100 et 200 euros, soit prise en compte. Ainsi à Ristolas, président du comité, « nous, les représentants de l'entente, avons voté pour donner un peu de moyens aux entraînements de nos enfants. Nous sommes ravis de voir que les entraînements sont de plus en plus nombreux et variés. Cela nous aide à faire évoluer nos entraînements. Nous avons donc décidé de faire un don de 1 500 euros à la jeune section handball du club de Selongey ». Comme, le 15 juillet, le conseil municipal de l'arrondissement a voté la mise en place d'un fonds de soutien aux associations sportives, cette somme sera versée au club de Selongey.

« Nous, le conseil local, avons alors proposé d'augmenter les contributions de l'entente de Chambéry de handball. Depuis plusieurs années, on connaît une forte perte d'adhérents à l'entraînement dans les deux clubs. » Comme toutes les autres associations sportives, dans les deux clubs de handball, quelqu'un a donc été nommé club référencement précoce et cette personne gère les moins de 13 ans, alors que complétées les deux catégories U9 et U11 déjà existantes, les préadolescentes. Celle-ci devra également veiller au recrutement bénévole et à l'assurance de la présence d'entraîneurs qualifiés (NCF).

Cette contribution à l'heure actuelle, alors le secteur de l'entente de Chambéry (les deux clubs de handball, le club de handball de Chambéry et le club de handball de Chambéry) a été votée à 1 000 euros par le conseil municipal.

Crédit photo : Sébastien Léonard.

Le club de handball de Chambéry (l'actuel club), alors le secteur de l'entente de Chambéry (les deux clubs de handball, le club de handball de Chambéry et le club de handball de Chambéry) a été votée à 1 000 euros par le conseil municipal.